



SOCOTEC BELGIUM ASBL

09707

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	ie BT / TBT e	xistante	
N° de rapport : 23/17-04/19/02			
Concerne : Si contrôle dans le cadre d'une vente □ contrôle périodique Type d'habitation □ appartement □ autres :		****************	401-0000 (NOVOO)
Demandeur: Celt TI Clean - Selfiste			
Personne sur place :code EAN de l'installation :	d		
Adresse de la visite : Kare de Ti Cleare, 277 - 4	420 ST	Vicala	C
Date de visite 10/04/1. Date d'émission 10/04/1. Références clie			
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis	278		
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
Description de l'installation visitée :			
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche de la description d'utilisation : ☐ Protection générale du branche de la description d'utilisation : ☐ Protection générale du branche de la description d'utilisation : ☐ Protection générale du branche d'utilisation : ☐ Protection générale d'utilisation : ☐ Protection : ☐ Prot			3
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :			J
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		X	ucrog.
Etat du matériel électrique installé		X	
Mesures de protection contre les contacts directs		Y	
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel D plombé D non plombable D à nouveau plombé		X	
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		+	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			Y
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	Y		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : 5	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre : 1.45 mesurable		X	
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individu Manquements / Notes : VOEX ANN EXE.	el de l'agent SOC	COTEC BELGIUM	asbl.
			20
Conclusion:			AP,
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain ce le délài prescrit par la réglementation en vigueur.	entrôle pér iodiqu	e est à effectuer	dans occ
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visi le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après sigr	te complémenta nature de l'acte d	ire est à exécuter le vente.	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215-
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émetire de conclusion. Un examer même organisme en vue de compléter le dossier.	i complémentair	e est à exécuter	par le
Pour SOCOTEC BELGILM ASSI	Nom et visa du demandeur pour réception :		
CUFFARO www.certigr	tigreen.be		

- le délai prescrit par la réglementation en vigueur.
- L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.
- Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.

SOCOTEC

Domenico

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0852 23/1704/02	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : A. D.	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
\square La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
\square Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : R. Le ch.	ben
* Alorem de bogues de Tolesune . * sixtollo	10
obsolite a second him mer don so Total	APIS
down les righte de l'Att Sen Vant le R.E. I.C.	RAP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1
CUFFARO	-anne
Domenico Domenico	xe BT
	01(fr)
	0609-
	7